

Mai-juin 2001

Dans ce numéro...

- 2 Améliorer la comparabilité des données: la voie à prendre
- 3 Réinsertion à la hausse, mais toujours insuffisante
- 4 Chronique: l'ONU salue les avancées en matière de contrôle de la drogue
- 5 Nouvelles substances placées sous le contrôle de l'ONU
- 6 Présentation du point focal national norvégien
- 7 Nouveaux produits et services de l'OEDT
- 8 Élection des nouveaux dirigeants du Comité scientifique

Lettre d'information bimestrielle de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

Premier aperçu: coordination nationale en matière de drogue

La coordination aux niveaux national et international est considérée comme de plus en plus nécessaire pour traiter efficacement du problème de la drogue. En 1987, l'ONU a souligné l'importance des mécanismes nationaux pour coordonner des stratégies antidrogue équilibrées et, en 1990, les responsables "drogues" des États membres de l'UE se sont réunis pour la première fois au sein du Comité européen de lutte antidrogue (CELAD) (1). À Lisbonne, en 1999, l'OEDT et la Commission européenne ont invité les coordinateurs nationaux en matière de drogue à organiser des réunions informelles régulières (2).

L'actuel Plan d'action antidrogue de l'UE (2000-2004) encourage l'ensemble des États membres à nommer des coordinateurs nationaux ou à instaurer des mécanismes de coordination et propose la tenue d'au moins deux réunions annuelles des coordinateurs. Il invite également la Commission européenne à étudier, en collaboration avec l'OEDT, les modalités actuelles de coordination et la manière de les améliorer.

Un rapport intitulé "*Drug co-ordination arrangements in the EU Member States*", récemment publié sur le site web de l'OEDT, constitue la première étape de cette démarche. Le rapport relève et classe les structures actuelles, offrant ainsi un premier aperçu du concept de coordination nationale en matière de drogue, avec des chapitres consacrés à la terminologie, aux modèles et au profil des pays. Ce rapport sera développé en 2001 par l'OEDT et la Commission européenne, et une version définitive sera publiée à la fin de l'année.

La première réunion des coordinateurs nationaux en matière de drogue, dans le cadre du Plan d'action de l'UE, s'est déroulée à Paris en septembre 2000, sous la présidence



"Drug co-ordination arrangements in the EU Member States"
rapport publié sur le site web de l'OEDT

Mesures de l'UE contre le GHB et la kétamine

Les États membres doivent assurer la "surveillance active" du GHB en 2001 et la "surveillance continue" de la kétamine

Le 15 mars, à Bruxelles, le Conseil "Justice et Affaires intérieures" de l'UE a adopté des conclusions officielles appelant les États membres à surveiller étroitement le GHB et la kétamine. Il a recommandé la "surveillance active" du GHB en 2001 et la "surveillance continue" de la kétamine. L'OEDT et Europol doivent rédiger un rapport sur cette surveillance avant la fin de l'année, qui permettra au Conseil de juger si un contrôle est pertinent au niveau de l'UE.

Le GHB est un médicament aux propriétés anesthésiques et sédatives, répertorié dans quatre États membres de l'UE. Utilisé à des fins récréatives, la marge existant entre les effets souhaités d'une dose et les effets nocifs

graves est étroite. Même s'il est parfois vendu sous le label "ecstasy liquide", le GHB n'est pas un stimulant mais un déprimeur. Les risques augmentent s'il est associé à l'ecstasy ou à d'autres drogues, en particulier à l'alcool. La kétamine est un anesthésique et un analgésique qui, si elle est détournée et vendue sous forme de pilule, peut facilement être prise pour de l'ecstasy. Sous forme de poudre, elle peut être confondue ou mélangée avec de la cocaïne, ce qui augmente les risques. Parmi les principaux effets de la kétamine, qui varient selon la dose absorbée, on note des troubles des fonctions motrices, accompagnés d'une impression de dissociation entre le corps et l'esprit.

Suite à la page 8

Alain Wallon

Phénomène de la drogue

Améliorer la comparabilité des données:

la voie à prendre

Ces cinq dernières années, l'OEDT a, en collaboration avec des experts et les points focaux nationaux (PFN) du Reitox, élaboré et testé des lignes directrices pour collecter et transmettre des informations clés sur cinq indicateurs épidémiologiques clés relatifs à la prévalence et aux conséquences sanitaires de l'usage de drogues. Le but est d'améliorer la comparabilité et la qualité des données au sein de l'UE, conformément au règlement fondateur de l'OEDT et au Plan d'action antidrogue de l'UE (2000–2004).

Lors de l'approbation du Plan d'action, à Santa Maria da Feira (Portugal) en juin 2000, le Conseil européen a exhorté les États membres à redoubler leurs efforts pour fournir des informations fiables et comparables fondées sur ces indicateurs clés.

Les instruments techniques et les lignes directrices recommandés par l'OEDT pour les cinq indicateurs, ont été accueillis favorablement par son Conseil d'administration en janvier 2001. En septembre, ils lui seront soumis pour adoption et deviendront ainsi des recommandations officielles mais à caractère non contraignant.

Les États membres seront invités à mettre en œuvre ces indicateurs et à transmettre les données clés à l'OEDT selon ces lignes directrices. L'OEDT sera chargé de contrôler la mise en œuvre et la collecte des données, de les analyser et de les diffuser au niveau européen.

Les PFN ont déjà préparé le terrain en établissant des stratégies et des groupes de travail nationaux sur les indicateurs, et, dans certains cas, ont commencé à les appliquer.

Afin de parvenir à une compréhension commune des indicateurs et de développer des instruments d'exploitation des données, le travail technique se poursuit au niveau européen.

L'OEDT construit des bases de données afin de gérer les informations et examine des mécanismes pour la collecte et la diffusion électroniques des informations qui tiennent compte des évolutions européennes en matière de contrôle de la santé et de collecte des données statistiques.

Malgré les nombreux défis à relever et des rythmes de progression certainement variables, la possibilité de voir la comparabilité et la qualité des données s'améliorer au niveau européen est désormais bien réelle.

Richard Hartnoll

http://www.emcdda.org/activities/epidem_comparability.shtml

Modéliser la demande d'héroïne et les interventions politiques



Le modèle macro-économique de l'OEDT peut contribuer à évaluer la demande d'héroïne

Un projet de l'OEDT a été mené en 2000 pour établir un modèle macroéconomique de la demande d'héroïne et évaluer l'impact des traitements de substitution (1).

Un modèle a été élaboré pour simuler le parcours d'un héroïnomanie à travers différents "états" ("non-usager", "a essayé", "dépendant sous traitement", etc.). Il repose sur le postulat que les individus passent d'un "état" à un autre en six mois et débute avec une population théorique d'individus âgés de moins de douze ans (tous non usagers d'héroïne).

À l'année 10, il est possible d'obtenir une coupe transversale de la population répartie en différents "états".

Les choix que font les individus sur le marché de l'héroïne et la quantité d'héroïne consommée sont régis par deux

facteurs: les contraintes budgétaires des usagers (revenu de l'individu et prix de l'héroïne) et le prix des autres drogues (produits complémentaires et de substitution).

Le modèle a été alimenté par des estimations sur les probabilités de transition entre différents "états" et sur des facteurs économiques (élasticité des prix et des revenus). Cependant, les informations portant sur les dynamiques de consommation d'héroïne et de sa substitution se sont avérées rares et, lorsqu'elles étaient disponibles, concernaient souvent des populations hors UE. Le défi futur à relever sera d'obtenir des données similaires grâce à des études de terrain menées au sein de l'Union européenne.

On a simulé, à l'année 10, les conséquences des changements du prix de l'héroïne, du niveau de revenu, de l'accès au traitement de substitution, et du taux de personnes ayant expérimenté de l'héroïne, et évalué leur impact sur la demande d'héroïne au cours de la prochaine décennie.

L'utilisation d'une approche de type "bottom-up" permet d'additionner les résultats au niveau des individus pour modéliser la demande d'héroïne au niveau de la population.

Chloé Carpentier

(1) Coordinateurs: C. Carpentier (OEDT); F. Hariga (Modus Vivendi). Modélisateurs: L. Annemans, N. Vanoverbeke (Health Economics Disease Management) et J. Tecco (Hôpital Brugmann), Belgique.

Réponses

Réinsertion à la hausse, mais toujours insuffisante

Au cours des dernières années, l'attention des pays de l'Union européenne s'est de plus en plus portée sur la réinsertion des anciens toxicomanes ou des personnes suivant un traitement de maintenance à long terme.

Les initiatives de réinsertion, en matière de logement, d'emploi et de formation sont en hausse dans les États membres de l'UE, même si elles ne semblent toucher qu'une infime partie du nombre total des toxicomanes en traitement.

Durant l'année 2000, la Grèce a maintenu son soutien aux services de réinsertion en ouvrant un centre de formation professionnelle et une unité de réinsertion sociale. L'Irlande, elle, a publié un plan de réinsertion afin d'orienter le développement de ces services.

En Finlande, les services de réinsertion ont mis l'accent sur la "personnalisation", un concept permettant aux (anciens) toxicomanes soit d'être coupés de leur cadre de vie habituel et d'être réinsérés ailleurs, soit d'être réinsérés dans leur environnement d'origine. Au Royaume-Uni, le souci est de garantir la présence de lieux de réinsertion tant pour les délinquants que pour les non-délinquants.

Au Danemark, le projet intitulé FRAM, lancé en 1999, favorise l'accès des consommateurs de méthadone à des qualifications professionnelles, à l'éducation et à l'emploi dans le but de réhabiliter l'individu et d'accroître son autonomie.

Enfin, le Portugal a établi, en 1998, un projet cadre national (*Projecto quadro reinserir*), visant à financer des programmes de réinsertion portant tant sur l'éducation et la formation, que sur le logement, le soutien familial ou le conseil juridique.

Malgré ces initiatives récentes, la portée des services de réinsertion demeure limitée. L'Irlande fait état de "relativement peu" de programmes et l'Allemagne se plaint "qu'ils n'atteignent qu'une infime partie de ceux qui en auraient besoin".

Ulrik Solberg

Cet article est fondé sur les informations et les données présentées dans les *Rapports nationaux* rédigés par les points focaux nationaux du Reitox au cours de l'automne 2000 et transmis à l'OEDT.



Les initiatives de réinsertion, en matière de logement, d'emploi et de formation sont en hausse dans l'UE, même si elles ne semblent toucher qu'une infime partie du nombre total des toxicomanes en traitement

L'accueil téléphonique pour toxicomanes: le premier contact

"Nouvelles drogues, nouvelles générations, nouvelles technologies – un défi pour les services d'accueil téléphonique pour toxicomanes", tel était le titre de la deuxième conférence des lignes d'accueil téléphonique "Drogues", tenue à Berlin du 8 au 10 mars. La conférence était organisée par la Fondation européenne des services d'accueil téléphonique (FESAT), réseau regroupant plus de 30 services européens d'assistance téléphonique pour toxicomanes, soutenu par la Commission européenne.

Marion Caspers-Merk, récemment nommée coordinatrice allemande en matière de drogue, a souligné l'importance des services d'accueil téléphonique pour toxicomanes comme premier point de contact pour obtenir des informations, des conseils et de l'aide sur les problèmes de drogue. Parallèlement, l'OEDT a mis l'accent sur le rôle important des lignes d'accueil qui permettent d'alimenter les systèmes d'information rapides sur les tendances nouvelles et évolutives en matière de toxicomanie, en particulier chez les jeunes.

E-mail: FESATbureau@csi.com
<http://www.fesat.org.uk>

EDDRA: des exemples concrets de bonnes pratiques

Le taux de grossesse des usagères de drogues semble supérieur à celui de la population générale, et peut s'expliquer par des facteurs tels que la promiscuité, la prostitution et le recours irrégulier aux moyens de contraception. Le *Centro de Asistencia (CAS)*, centre d'assistance et de suivi de la Croix Rouge à Barcelone, a mis en place un programme pour prendre en charge les toxicomanes enceintes, considérées comme une population à haut risque.

La promotion du programme est assurée dans les centres médicaux et sociaux de la ville. Lorsque la femme enceinte prend contact avec le centre, un assistant social élabore un diagnostic de la situation familiale, économique, physique et émotionnelle de la patiente ainsi que de son degré de toxicomanie. On évalue également le désir de la femme de mener sa grossesse à terme. Puis la patiente et le médecin conviennent d'un programme de traitement, y compris de la toxicomanie. Ce dernier est souvent un traitement de substitution, même si des traitements "sans drogue" sont également disponibles.

Un suivi étroit de l'état de santé physique et de la toxicomanie de la patiente se poursuit quelques semaines après l'accouchement. L'enfant bénéficie lui aussi d'une assistance médicale et sociale. Les résultats du projet montrent que même ces grossesses surveillées n'empêchent pas les complications telles que les naissances prématurées, les fausses couches et les conséquences de l'infection par le VIH de la mère et du bébé.

Petra Paula Merino

Cet article constitue la suite d'une série d'exemples de bonnes pratiques qui sont inclus dans la base de données EDDRA de l'OEDT (http://www.emcdda.org/databases_eddra.shtml).

À lire

Risk and control in the recreational drug culture



Ce travail est issu d'une enquête de recherche financée par la Commission européenne (étude Sonar), et menée par le réseau européen Irefrea. Cet ouvrage regroupe les résultats des recherches effectuées sur les lieux de fêtes fréquentés par les jeunes, en particulier la nuit. L'objectif est de mieux comprendre les sous-cultures des jeunes et la consommation de drogues, qui en fait partie.

L'étude est étayée par des données statistiques extraites d'une large enquête portant sur 2 700 jeunes européens (interrogés à Athènes, Berlin, Coimbra, Manchester, Modène, Nice, Palma, Utrecht et Vienne), participant à ces fêtes. Les informations qualitatives ont été analysées et associées de façon interactive avec les données obtenues pour cette enquête. Les thèmes analysés comprennent: le contrôle de soi face à l'usage d'ecstasy, la prévention et la dimension "club-santé", ainsi que les sous-cultures, les lieux et les bandes.

Édité par: Irefrea

Date: février 2001

Langue: anglais

ISBN: 84-931947-0-0

Prix: gratuit et téléchargeable sur le site web: <http://www.irefrea.org>

Commande possible des ouvrages: Irefrea, Rambla 15 (2-3), E-07003 Palma, Mallorca, Espagne.

Tél: ++ 34 971 72 74 34

Fax: ++ 34 971 21 33 06

E-mail: irefrea@correo.cop.es

L'OEEDT est responsable de la sélection des ouvrages cités sous cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.

Chronique

L'ONU salue les avancées en matière de contrôle de la drogue

Les nations devraient renouveler la priorité donnée à la prévention de la toxicomanie et à la réinsertion tandis que l'ONU devrait aider davantage les États membres dans la lutte contre les stimulants de type amphétamine, en perpétuelle augmentation, tout en poursuivant ses efforts pour réduire tant l'offre que la demande de drogues illicites.

Voici quelques-unes des directives clés présentées par la Commission des stupéfiants (CND) lors de sa 44^e session tenue à Vienne du 20 au 29 mars. Au cours de cette réunion, la CND a, pour la première fois, dressé le bilan de la manière dont les gouvernements, et l'ONU elle-même, ont respecté les objectifs et les échéances fixés par l'Assemblée Générale lors de la session

extraordinaire tenue à New York en 1998 sur le problème mondial de la drogue. À cette occasion, les États membres des Nations unies se sont engagés à réduire fortement tant l'offre que la demande de drogues illicites d'ici 2008.

Le premier rapport intermédiaire présenté à Vienne par le Directeur exécutif du Programme des Nations unies pour le contrôle international de la drogue (Pnucid) a reçu l'accueil favorable des délégués de la CND. Les intervenants ont constaté que les gouvernements, avec le soutien du Pnucid, avaient obtenu d'importants succès en matière d'éradication de la coca en Bolivie et au Pérou, et du pavot somnifère en Afghanistan, au Laos et au Vietnam. Toutefois, ils reconnaissent la vulnérabilité de beaucoup de pays d'Afrique et le lien entre les problèmes de drogue et la pauvreté, le chômage, les conflits régionaux, les guerres civiles et l'épidémie de VIH/SIDA.

Le 20 mars, la Commission a voté pour que trois "drogues récréatives" et un sédatif soient placés sous le régime de contrôle de la Convention de l'ONU de 1971 sur les substances psychotropes (voir p.5) et que deux produits chimiques courants, fréquemment détournés vers des marchés illicites pour fabriquer de l'héroïne et de la cocaïne, soient davantage contrôlés.

Quant aux objectifs fixés en 1998, la CND a noté que la majorité des gouvernements ont commencé à améliorer leurs capacités de traitement et de réinsertion des toxicomanes, et certains ont demandé que plus de recherches soient effectuées dans ce domaine. Plusieurs représentants ont présenté les initiatives prises par leur gouvernement pour coopérer aux niveaux régional et international sur des questions telles que l'extradition des trafiquants de drogue, le transfert des poursuites et la lutte contre le trafic illicite par voie maritime. Ils s'attaquent également au blanchiment de capitaux en promulguant de nouvelles lois et en instaurant des unités d'enquête financière.

Beaucoup de représentants ont exprimé leurs préoccupations quant à l'insuffisance des ressources pour fournir aux cultivateurs des récoltes de drogue éradiquées d'autres sources de revenu. Certains ont souligné qu'il était urgent de saisir l'opportunité offerte par l'interdiction de cultiver du pavot somnifère en Afghanistan et d'encourager les fermiers à se consacrer à des cultures traditionnelles.

Dans le domaine de la réduction de la demande, plusieurs délégations ont souligné le besoin de bénéficier de meilleures informations sur les modèles de toxicomanie et ont invité le Pnucid à identifier des principes de prévention clés et des normes de traitement minimum. Pour pallier l'abus général des stimulants de type amphétamine, certains représentants ont préconisé l'instauration d'un "système d'alerte rapide", la diffusion d'informations fiables, la formation de policiers et le contrôle des précurseurs.

Les États membres de l'ONU se sont engagés à réduire fortement tant l'offre que la demande de drogues illicites d'ici 2008

Nancy Borman,

Office des Nations unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime, Vienne

Élargissement Projets en cours

Un projet de coopération entre l'OEDT et les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) a été lancé le 1^{er} mars, initiant ainsi la première phase de la "Stratégie d'élargissement" de l'OEDT. Ce projet, financé par le programme Phare de la Commission européenne, vise à soutenir le développement institutionnel des points focaux nationaux et à améliorer les systèmes d'information nationaux sur la drogue au sein des PECO.

Le 27 mars, le vice-premier ministre de la République slovaque a reçu le directeur de l'OEDT à Bratislava, signe d'un pas vers une coopération plus étroite. Le 3 avril, l'Observatoire a présenté le projet aux diplomates de six des dix pays candidats et, au cours de ce même mois, s'est rendu en Bulgarie, marquant la première d'une série de visites de travail dans l'ensemble des dix pays en 2001.

Le 26 mars, s'est tenue, entre l'OEDT et la Norvège, une réunion officielle afin de finaliser la participation de ce pays aux activités de l'Observatoire (cf. *Drugnet Europe* N° 28).

Alexis Goosdeel

Trois "drogues récréatives" et un sédatif ajoutés aux annexes de la Convention de l'ONU de 1971 sur les substances psychotropes

de l'usage de drogues et des substances consommées, la prévention de l'usage récréatif de drogues chez les jeunes, et les dispositions concernant les voyageurs sous traitement.

Alain Wallon

Pour les conventions des Nations unies, consultez le site web: <http://www.incb.org/e/conv>

Partenaires Nouvelles substances placées sous le contrôle de l'ONU

Le 20 mars, la Commission des stupéfiants (CND) s'est réunie à Vienne et a décidé, sur les conseils de l'Organisation mondiale de la santé, d'ajouter quatre nouvelles substances aux annexes de la Convention de l'ONU de 1971 sur les substances psychotropes: trois "drogues récréatives" et un sédatif.

La drogue 4-MTA, placée sous contrôle de l'UE le 13 septembre 1999 dans le cadre de l'Action commune sur les nouvelles drogues de synthèse, a été ajoutée au Tableau I de la Convention. La 2-CB, autre nouvelle drogue synthétique, a été inscrite sur la liste du Tableau II. Le GHB, désormais soumis à une "surveillance active" au sein de l'UE, suite à la décision du 15 mars 2001 du Conseil de l'Europe, figure maintenant au Tableau IV, au même titre que le sédatif zolpidem. Les États membres signataires de la Convention des Nations unies de 1971 devront respecter ces décisions, et, le cas échéant, adapter leurs lois et règlements nationaux.

L'OEDT a assisté en tant qu'observateur à la réunion de la CND et a participé aux réunions de coordination entre l'UE et les délégations des États membres tout comme la Commission européenne et Europol. L'UE a "parrainé", entre autres, les résolutions adoptées par la CND sur l'approbation de la Partie II révisée du Questionnaire du rapport annuel de l'ONU, les mesures pour promouvoir l'échange d'informations sur les nouvelles tendances

Drugs-Lex

Confisquer les biens de la criminalité liée à la drogue

La Grande-Bretagne est décidée à venir à bout de la richesse des criminels. Un rapport intitulé *Recovering the proceeds of crime*, publié en l'an 2000 par le *Cabinet Office Performance and Innovation Unit* (Unité de performance et d'innovation gouvernementale), a annoncé de nouvelles mesures contre la criminalité en confisquant les produits illégaux et en créant une *National Confiscation Agency* (Agence nationale de confiscation). Le rapport a également annoncé un nouveau cadre législatif afin d'étendre la loi de confiscation sur les délits liés au trafic de drogue à tous les types d'infractions. Cette loi, et les autres recommandations du rapport, permettront aux tribunaux de récupérer plus aisément les produits des criminels reconnus

coupables, avant que l'argent ou les biens ne disparaissent. En mars 2001, le gouvernement du Royaume-Uni a présenté le *Proceeds of Crime Bill* (Projet de loi sur les produits du crime), portant les conclusions du rapport demandant une nouvelle législation, devant le Parlement. (Voir <http://www.cabinet-office.gov.uk/innovation/2000/crime/crime.shtml>)

En Espagne, l'application de la *Ley del fondo de bienes decomisados por tráfico ilícito de drogas* (*Ley 36/ 1995*) (loi sur la confiscation des produits illégaux) a

permis à l'État de saisir, entre 1996 et 1999: 1996 voitures, 328 bateaux, 793 bijoux, 5 immeubles, ainsi que l'équivalent de 1 944 549 273 pesetas (11,6 millions d'euros) en espèces. En 1999 seulement, environ 720 500 000 pesetas (4,3 millions d'euros) ont été consacrées à la lutte contre la drogue: 33,4% pour des interventions contre le trafic de drogue et 66,6% pour la prévention et la réinsertion sociale des toxicomanes (source: *Plan nacional sobre drogas*).

Mesures pour redistribuer les biens issus du commerce illicite de la drogue

Daniilo Ballotta

Reitox Réunion thématique

Les points focaux nationaux (PFN) allemand, autrichien et italien se sont retrouvés le 1^{er} mars à Munich pour une réunion thématique Reitox sous le thème "Qualité des données et fonctionnalité de la mise en réseau par l'échange d'expériences".

Les problèmes individuels et communs rencontrés par les points focaux en matière de collecte de données et de coordination du réseau y ont été débattus afin de trouver des solutions possibles.

Le soutien politique, associé à la motivation des professionnels et des acteurs clés ont été considérés comme des facteurs essentiels pour améliorer la qualité de la collecte des données et leur analyse. Les groupes de travail, les sessions de formation et les colloques ont été qualifiés d'outils utiles à l'échange d'expériences.

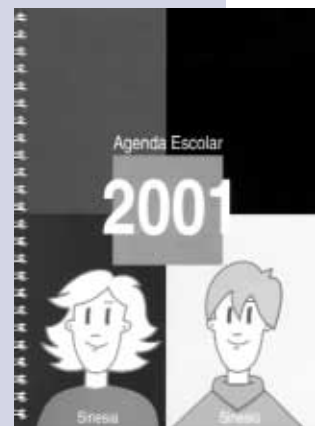
Parmi les problèmes mis en évidence par les PFN: les difficultés pour obtenir des informations comparables au niveau national en raison de l'autonomie des régions en matière de collecte des données (Autriche et Allemagne); la rigidité bureaucratique; et le manque d'institutions tant publiques que privées travaillant dans le domaine de la drogue (Italie). L'un des problèmes communs soulevé lors de la réunion était lié au manque de sources de données dans des domaines spécifiques tels que le milieu carcéral, où des facteurs politiques et techniques rendent la collecte des informations difficile. Les PFN ont convenu de travailler pour mettre leurs informations en commun et encourager la recherche sur des questions clés, ce qui aiderait à développer des nouvelles sources.

Linda Montanari et
Frédéric Denecker

En lumière Point focal national espagnol Delegación del Gobierno para el Plan Nacional sobre Drogas

Le point focal national espagnol a lancé, en février de cette année, une campagne de prévention dans les établissements scolaires pour les sensibiliser à l'importance des programmes de prévention et des possibilités qu'ils offrent.

La campagne, qui se déroule jusqu'au mois de juin, s'articule autour d'un concours intitulé "Sinesio" (du nom de son protagoniste) destiné aux élèves âgés de 10 à 12 ans. La base de ce concours est un jeu sur CD-ROM contenant des informations sur le tabac et l'alcool et sur certains des facteurs principaux influençant la consommation expérimentale de drogue comme, par exemple, la pression exercée par les pairs et la capacité des jeunes à prendre leurs propres décisions. Outre le CD-ROM, le concours offre d'autres documents de référence, tels qu'un guide de prévention de la toxicomanie à l'attention des professeurs ou un agenda scolaire pour les élèves. Le guide des professeurs propose des informations de base sur la consommation de drogue, la protection et les facteurs de risque ainsi que des sujets à prendre en compte au moment de la définition des programmes scolaires. Il contient également des fiches descriptives des programmes scolaires élaborés par les communautés autonomes espagnoles. L'agenda des élèves complète les informations préventives fournies par le CD-ROM. À l'heure actuelle, environ 25 000 élèves participent à cette campagne.



Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Camilo Vázquez, C/ Recoletos 22, E-28001 Madrid, Espagne. Tél: ++ 34 91 537 27 25. Fax: ++ 34 91 537 26 95. E-mail: cvazquez@pnd.mir.es <http://www.mir.es/pnd/index.htm>

Présentation du point focal national norvégien

L'Institut national de recherche sur l'alcool et les drogues de la Norvège, SIRUS, a officiellement été désigné point focal national norvégien du Reitox le 1^{er} janvier 2001. Cette nomination coïncide avec l'adhésion officielle de la Norvège à l'OEDT, clôturant ainsi les négociations débutées en 1999 (cf. *Drugnet Europe*, N° 28, p.5).

SIRUS est un institut de recherche indépendant employant 26 personnes dans les domaines de la recherche, la collecte de données, l'information et l'administration. Il a été créé au début de l'année suite à la réorganisation, en Norvège, de l'action nationale sur la prévention de la drogue et de l'alcool. SIRUS englobe l'ancien institut de recherche, SIFA, la bibliothèque et le service "informations" de la direction norvégienne pour la prévention des problèmes d'alcool et de drogue. Par la fondation de SIRUS, le ministère de la Santé et des Affaires sociales vise: à renforcer les efforts stratégiques de la Norvège en matière de drogue; à établir des liens entre les activités de prévention aux niveaux national, régional et local; à améliorer la recherche et la collecte des données afin de fournir aux responsables politiques des informations fiables sur lesquelles fonder leurs décisions; et à renforcer la coopération internationale dans le domaine de la drogue par l'adhésion à l'OEDT et au réseau Reitox.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Knut Brofoss, National Institute for Alcohol and Drug Research (SIRUS), SIFA, Øvre Slotts, Gate 2B, NO-0157 Oslo, Norvège. Tél: ++ 47 22 34 04 00. Fax: ++ 47 22 34 04 01. E-mail: postmaster@sirus.no

Produits et services



Publications

Rapport général d'activités 2000

L'OEDT a publié au mois d'avril son *Rapport général d'activités 2000*. Ce sixième rapport de l'Observatoire dresse un bilan de l'état d'avancement au niveau administratif des activités de l'OEDT sur les douze derniers mois.

Publié chaque année au printemps, il énumère les réalisations de l'Observatoire dans chaque domaine de son programme de travail annuel. Cette dernière édition présente les réalisations de l'agence alors que son deuxième programme de travail triennal (1998–2000) arrive à terme et que des décisions fondamentales ont été prises après l'audit externe de l'agence réalisé fin 1999.

Le *Rapport général d'activités* est une source utile de renseignements qui s'adresse à toutes les personnes recherchant des informations complètes sur l'Observatoire, son travail et son budget.

Groupes cibles: institutions européennes, organisations internationales, organismes de lutte contre la drogue au sein des pays membres de l'UE, organes statutaires de l'OEDT et journalistes.

Langues: allemand, anglais et français.

Prix: gratuit.

À paraître

- *Injecting drug use, risk behaviour and qualitative research in the time of AIDS*, série *Insights* de l'OEDT n° 4 (disponible en anglais).
- *Report on the risk assessment of GHB in the framework of the joint action on new synthetic drugs* (disponible en anglais).
- *Report on the risk assessment of ketamine in the framework of the joint action on new synthetic drugs* (disponible en anglais).

Pour de plus amples informations sur les publications de l'OEDT et des détails sur les modalités de commande des titres disponibles, consultez le site web de l'OEDT: <http://www.emcdda.org/publications/publications.shtml>

Informations pour les journalistes

L'OEDT a récemment lancé sur son site web le premier d'une série d'articles de fond spéciaux pour les journalistes. Ces articles complètent les communiqués de presse de l'Observatoire et sont proposés aux magazines ou journaux spécialisés dans le thème de la drogue pour être publiés tels quels.

Pour télécharger "*Rising European concern over misuse of two synthetic drugs*": http://www.emcdda.org/multimedia/Press_releases/rolling_article_ghb_ket.pdf

Pour télécharger les communiqués de presse sur ce thème:

http://www.emcdda.org/multimedia/Press_releases/pr_150301_ket_ghb.pdf

La section "relations avec les médias" du site web de l'OEDT est actuellement en cours de modification dans le cadre de la restructuration générale du site (voir ci-dessous). Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Kathryn.Robertson@emcdda.org

<http://www.emcdda.org>

La restructuration du site web de l'OEDT est en cours suite à une réforme interne de l'agence effectuée en février 2001. Un site complètement remanié doté de plusieurs nouvelles rubriques sera disponible en juin.

Les dernières mises à jour sur le site actuel comprennent:

- les nouveaux programmes de travail de l'OEDT (2001–2003 et 2001);
- le nouvel organigramme de l'OEDT;
- les modalités de la coordination en matière de drogue dans les États membres de l'UE; et
- les rapports d'évaluation des risques du GHB et de la kétamine.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter: Rosemary.de.Sousa@emcdda.org

Ressources

Des produits utiles dans la campagne contre la drogue

Sites web

<http://www.drugworld.org> est un site web multimédia créé par *Turning Point*, fondation britannique. Ce site s'adresse principalement aux jeunes et propose des informations sur la réduction des risques, et des nouvelles dans le domaine de la drogue. Le site *Drugworld* a été créé en tant que contribution du Royaume-Uni au projet "Prevnet" et financé par la Commission européenne.

Rapport de projet

Le rapport *Droghe e comportamenti a rischio* fait état des résultats d'un projet de recherche mené par la municipalité et le département de la toxicomanie de *Reggio Emilia* (Italie) et coordonné par feu Roger Lewis, ancien membre de l'OEDT, de 1998 à 2000. Le projet associe l'analyse quantitative aux instruments qualitatifs. Il vise: à contrôler le phénomène de la drogue et à comprendre les nouvelles tendances; à comparer les comportements réels avec les représentations idéales; et à identifier les implications politiques de l'usage de drogue.

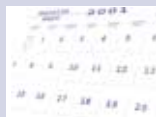
Contact: Umberto Nizzoli, SerT Reggio Emilia, Italie. Tél: ++ 39 522 33 55 69.

Conférence

Les 6^e *Jornadas sobre prevención de drogodependencias* (Conférence sur la prévention de la toxicomanie) se dérouleront à Alcorcón, Madrid, du 20 au 22 juin. Des méthodes novatrices de prévention y seront étudiées.

E-mail: jornadasdrogas@ayto-alcorcon.es
<http://www.ayto-alcorcon.es/jornadasdrogas>

Les organisations souhaitant publier leurs lettres d'information, magazines, sites web, CD-ROM ou toute autre ressource sont invitées à contacter: Kathryn.Robertson@emcdda.org



Calendrier 2001

Réunions de l'OEDT

- 7-11 mai:** Visite de travail de l'OEDT en République slovaque, projet Phare sur la coopération entre l'OEDT et les PECO.
- 21-23 mai:** Projet Phare sur les drogues synthétiques: réunion intermédiaire d'auto-évaluation, Lisbonne.
- 22 mai:** Réunion du comité de pilotage, projet Phare sur la coopération entre l'OEDT et les PECO, Lisbonne.
- 7-9 juin:** Réunion d'experts européens sur les cohortes sur la mortalité, Lisbonne.
- 11-15 juin:** Visite de travail de l'OEDT en République tchèque, projet Phare sur la coopération entre l'OEDT et les PECO.
- 21-22 juin:** Réunion d'experts européens sur l'indicateur de la demande de traitement, Lisbonne.
- 9-10 juillet:** Réunion d'experts européens sur l'indicateur de la prévalence, Lisbonne.

Réunions externes

- 7-8 mai:** *Saúde, emprego, acção social e grupos desfavorecidos*, Prosalis, Lisbonne.
- 29 mai:** Atelier IDA-Euphin sur les échanges d'informations en matière de santé et les systèmes de contrôle, Bruxelles.
- 5-8 juin:** Réunion du groupe Pompidou des experts en épidémiologie, Strasbourg.
- 18-19 juin:** Conférence de la *Red Iberoamericana de ONG sobre Drogas*, Madrid.
- 18-20 juin:** Avenir des tendances, des pronostics et des vues en matière de traitement, Heidelberg.
- 20-22 juin:** Conférence sur la prévention de la toxicomanie, Alcorcón, Madrid.
- 26 juin:** Journée internationale contre la toxicomanie et le trafic illicite de la drogue.

Réunions de l'UE

- 28 mai:** Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.
- 18 juin:** Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.

Organes statutaires

Élection des nouveaux dirigeants du Comité scientifique

Au cours de la 15^e réunion du Comité scientifique de l'OEDT, tenue le 6 avril à Lisbonne, ont été élus, pour un mandat de trois ans, un nouveau président, le Professeur Salme Ahlström (Finlande), et vice-président, Jean-Pol Tassin (France).

Les discussions de la réunion ont porté sur le mandat et les activités du Comité pour la période 2001-2003 à la lumière du programme de travail actuel de l'OEDT et du récent processus de réforme.

Le Comité a décidé qu'il continuerait à recommander, conseiller et surveiller les méthodes scientifiques utilisées par l'Observatoire et ses produits scientifiques. Les missions particulières du Comité sont entre autres: garantir les critères d'évaluation; assurer la qualité scientifique du *Rapport annuel* de l'OEDT; et développer ses compétences et ses travaux sur les nouvelles drogues synthétiques.

En janvier 2001, le mandat du Comité a été renouvelé pour trois ans. La prochaine réunion du Comité aura lieu les 22 et 23 novembre à Lisbonne tandis que le sous-comité sur l'évaluation des risques se réunira le 11 juillet.

Lena Westberg

Premier aperçu: coordination nationale en matière de drogue

Suite de la page 1

française. Une seconde réunion, au cours de laquelle Georges Estievenart, directeur de l'OEDT, a présenté ledit rapport, s'est tenue à Stockholm en mars, sous la présidence suédoise. Ces réunions constituent des forums permettant d'échanger librement des idées et des bonnes pratiques sur les stratégies et les systèmes de coordination. Les coordinateurs britannique, espagnol, français, grec et portugais, ainsi que des membres de l'OEDT se sont aussi rencontrés en mars à Athènes pour confronter leurs expériences.

Danilo Ballotta

(¹) Le CELAD a été créé de façon informel, en 1989, sur la suggestion du Président français François Mitterrand. Groupe politique intergouvernemental ad-hoc, composé de représentants de la politique nationale en matière de drogue de chaque État membre de l'UE, il dépendait directement du Conseil de l'UE.

(²) Juillet 1999: réunion entre l'OEDT et l'ancien commissaire européen Anita Gradin. http://www.emcdda.org/multimedia/Press_releases/Visits/pr_gradin02.pdf



est publié par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne. L'OEDT est une agence indépendante de

l'Union européenne créée en 1993 pour fournir à la Communauté et aux États membres "des informations objectives, fiables et comparables" sur le phénomène des drogues et des toxicomanies. *Drognet Europe* est publié six fois par an en allemand, anglais, français et portugais. Langue originale: anglais. Tous les articles peuvent être reproduits sous réserve de mentionner la source. Pour les abonnements gratuits, veuillez spécifier vos besoins à l'adresse électronique suivante: info@emcdda.org